

Fiche itinéraire du circuit du moulin de Binaou à Linxe



45min



2h

Boucle verdoyante, offrant un joli parcours entre prés, jardins, ruisseaux et étangs, petits bois de feuillus et quelques sections de forêts de pins. Découverte d'un patrimoine bâti de qualité.

7 km

Les étapes - Stationnement et départ place des Muletiers



1 Quartier de Houucq

Prendre la rue Lois Labèque. Dépasser le complexe sportif puis le collège de Linxe. Après un grand chêne-liège, prendre à gauche direction le lieu-dit de Houucq. Continuer sur environ 2 km.



2 Aïrial de Binaou

Continuer sur cette même route jusqu'à atteindre l'aïrial du Binaou. Après l'aïrial, prendre à gauche à travers la forêt.



3 Voie Verte "Lo Camin de Hé"

Après quelques centaines de mètres, continuer sur la piste cyclable vers la droite. Cette dernière repasse par le centre-ville de Linxe.

Les points d'intérêts



Le démasclage



Le démasclage se pratique entre le début juin et la fin août. Il s'agit de l'extraction du liège et cette opération nécessite l'intervention d'une main d'œuvre qualifiée pour ne pas blesser l'arbre concerné, le chêne-liège. Aux vingt ans du chêne, on extrait le liège dit « mâle » qui ne peut être utilisé que pour de la décoration. Ce n'est qu'une dizaine d'année plus tard que la couche de reproduction, la couche « femelle » est exploitable pour la fabrication de bouchons ou de décorations de qualité supérieure. Compagnon de toujours du pin maritime, le chêne-liège, aussi présent que le pin maritime dans le Marensin, a souffert de discriminations économiques : il était bien moins rentable que le pin. Pourtant, il ne manque pas de qualités sur le plan écologique : habitat pour les rapaces nocturnes, attractif pour la faune et la flore... Il pourrait même servir de pare-feu ! Le liège est un isolant thermique naturel qui protège les parties vitales de l'arbre qui se relève parfois des plus grands incendies.



Les « consorces » porcines

Autrefois, à Linxe comme ailleurs, beaucoup de familles possédaient un ou plusieurs cochons. Ressource substantielle, le cochon est aussi un animal fragile qui nécessite des soins, principalement quelques mois après le sevrage. Des consorces porcines (mais il en existait également pour les vaches) permettaient de mettre en commun des moyens financiers pour faire face à ces dépenses. Chaque sociétaire cotisait en fonction du nombre de cochons déclarés, des frais vétérinaires et des pertes, remboursées aux propriétaires. Quelques petits malins en profitaient en ne déclarant qu'un ou deux cochons. Les représentants de cette espèce se ressemblant bien souvent, si l'un de leur cochon mourrait, c'était alors bien sûr celui-ci ! Pour éviter ces abus, les cochons concernés étaient marqués de la lettre « L » pour Linxe.



Fiche itinéraire du circuit du moulin de Binaou à Linxe



La tradition des arbres de mai

Au détour d'une rue ou d'un chemin, on tombe parfois sur des arbres un peu différents des autres. Couvert de guirlandes, ficelé de fleurs, l'arbre de mai (ou maiade) est érigé au printemps en l'honneur d'un voisin, d'un ami, d'un élu, d'un quartier... Il est dépossédé de ses branches jusqu'à la cime et transporté, parfois de jour suivi d'un cortège tumultueux, parfois de nuit escorté dans un charivari de chuchotements exaltés. Trois couronnes ornent traditionnellement ces arbres qui poussent donc chaque printemps. Tout le monde participe à sa décoration et les enfants tout particulièrement, porteurs, si ce n'est de l'arbre, de la tradition qui l'accompagne pour les générations futures.

